



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Fiche de poste : 2019/01_CAPPEI COOR

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Réf. : Courrier n° 13 208/MEJ/DGEE/DAPE du 15 mars 2019

N° Fiche de poste 2019/01_CAPPEI COOR	Poste : Coordonnateur – formateur de la formation CAPPEI
Descriptif et contexte du poste	Le coordonnateur de la formation CAPPEI est un Enseignant spécialisé qui possède une expérience solide dans la formation en lien avec l'ASH. L'enseignant exercera sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'ESPE et sous l'autorité pédagogique de l'Inspecteur ASH. Il coordonne les actions liées à la formation CAPPEI et participe à l'accompagnement et à la formation des enseignants stagiaires dans les dispositifs mis en œuvre. <u>Condition(s) particulière(s) :</u> - Être professeur(e) des écoles, titulaire d'un CAPPEI (ou CAPASH ou CAPSAIS). - Être titulaire du CAFIPEMF (ou CAFIMF). - Grande disponibilité et mobilité obligatoire. - Capacité rédactionnelle et de synthèse
Connaissances et compétences requises	- Être informé des structures, des dispositifs et des problématiques de l'Éducation, de l'inclusion scolaire et plus particulièrement des procédures d'accompagnement à la scolarité des élèves en situation de handicap. - Connaître les textes officiels relatifs au CAPPEI. - Avoir une expérience ou connaissance confirmée du travail en partenariat avec les services d'éducation ou de soin, les personnels médicaux et paramédicaux. - Connaître des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées visant à développer les compétences attendues en lien avec le projet personnalisé. - Être capable de mettre en œuvre des capacités professionnelles complémentaires à celles attendues d'un maître ordinaire. - Être capable de mettre en œuvre des capacités professionnelles au sein d'une équipe catégorielle. - Avoir des capacités pour organiser et structurer son action et anticiper les échéances. - Posséder une bonne connaissance des parcours d'orientation. - Avoir des qualités relationnelles et humaines. - Être à l'écoute de l'autre et communiquer avec aisance. - Avoir des connaissances en ingénierie de la formation - Savoir rendre compte de son action au Directeur de l'ESPE et à l'IEN ASH.
Missions	<u>MISSIONS DE COORDINATION</u> Il se chargera de la coordination pour : - la conception, la mise en œuvre et le suivi des plans de formation pour la préparation du CAPPEI :

	- responsabilité des trois modules du dispositif : - tronc commun, - approfondissement, - professionnalisation ; - définition des contenus de formation, des quotités horaires et attribution des contenus aux formateurs, mise en œuvre et suivi des emplois du temps ; - la mise en œuvre avec les partenaires et intervenants extérieurs dans la formation ; - la mise en œuvre des interventions des formateurs de l'ESPE de l'Académie de Lyon lors de leurs missions en Polynésie française ; - la mise en œuvre d'activités pédagogiques non présentiellles (formations à distance et hybridées) en lien avec l'ESPE de l'Académie de Lyon et les services de la DANE du vice-rectorat : contribution à la conception et la réalisation des enseignements à distance ; - l'organisation et la régulation de la formation des stagiaires CAPPEI ; - la planification des visites effectuées par les formateurs affectés à l'ESPE, les enseignants ESPE; - l'organisation des déplacements pour les visites effectuées par les formateurs ESPE dans le cadre du CAPPEI ; - l'action des tuteurs des stagiaires et la contribution à l'organisation des formations des tuteurs CAPPEI en lien avec la cellule ASH de la DGEE ; - l'accompagnement des dossiers CAPPEI présentés lors de l'examen ; - la participation aux commissions, aux examens et aux jurys du CAPPEI et à la réflexion portée sur les circulaires spécifiques à l'organisation du CAPPEI en Polynésie française ; - la participation aux réunions d'informations ; - l'organisation de ressources pédagogiques relatives à la certification CAPPEI ; - l'animation de groupes de travail pédagogiques CAPPEI et le travail avec tous les partenaires de la formation. <u>MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION</u> Il est chargé de l'accompagnement et des enseignements en rapport avec l'éducation inclusive dans les formations mises en œuvre. - de la formation préparatoire au CAPPEI, domaine qui constitue la priorité ; - de la formation continue (PAF), en lien avec la Cellule ASH de la DGEE; - de la formation initiale des Professeurs (Professeurs des écoles, Professeurs du second degré).
Affectation, résidence administrative	Le poste de coordonnateur formateur CAPPEI est mis à disposition de l'ESPE. Locaux de l'ESPE.
Contact	IEN ASH et Directeur de l'ESPE
Modalités de recrutement et dépôt des candidatures	❖ Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant : - Fiche de candidature portant l'avis de l'IEN - Curriculum vitae. ❖ Le <u>dossier complet</u> doit être adressé par la voie hiérarchique, <u>doublée d'un envoi direct</u> au Pôle des Ressources Humaines du 1^{er} degré de la DGEE (par mail : brh1@education.pf). ❖ Les candidats seront convoqués pour un entretien (30') avec les membres de la

	commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant. Les candidats des îles passeront l'entretien par « skype ». ❖ L'entretien se déroulera en deux temps : - exposé des motivations du candidat ; - questionnement de la commission. La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée selon le calendrier suivant - à la circonscription pédagogique : Lundi 25 mars 2019, 12h00 - à la DGEE (Pôle PRH1) : Lundi 25 mars 2019, 16h00 <u>Date des entretiens</u> : Jeudi 28 mars 2019 à partir de 11h00. <u>Lieu</u> : Bureau de l'IEN ASH à la DGEE, site Tuterai tane
--	--